



LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL 31
HAUTE-GARONNE

BON DE COMMANDE PETS

E-CLI-063 PETS-V3

REmplir IMPÉRATIVEMENT EN MAJUSCULES

CADRE RÉSERVÉ AU LABORATOIRE

Reçu le: ___/___/____ Par: _____

Accepté par: _____ T° éch.: A R C

Nb échantillons : _____

Commentaire :

CABINET VÉTÉRINAIRE

Cachet et signature du prescripteur :

Adresse:

N° SIRET : _____

N° ORDRE : _____

: + _____

Adresse mail (obligatoire) :

PROPRIÉTAIRE - PAYEUR

Prestation en demande privée

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ___/___/____

Lieu de naissance : _____

N° SIRET (si éleveur) : _____

Adresse :

: + _____

Adresse mail (obligatoire) :

ANIMAL

Date de prélèvement: ___/___/____

Espèce: Chien Chat Autre : _____

Nom: _____

Date de naissance: ___/___/____

Puce / Tatouage:

Anamnèse et date des 1^{ers} symptômes

Tarifs garantis jusqu'au 31/12/2024

Acte	Acc	Matrice	Délai	Prix HT	Qté	Prix TTC		
CHIENS								
RAGE	99€ TTC	FORMULAIRE À TÉLÉCHARGER SUR NOTRE SITE INTERNET (CF. AC N°25)						
SÉROLOGIE								
<i>Brucella canis</i> (Immuno Fluorescence)		●	2 jours	27,70€		33,24€	● Sérums ● Sang EDTA	
<i>Néospora caninum</i> (Immuno Fluorescence)		●	7 jours	27,70€		33,24€	● Agrément ministériel ● Agrément Européen	
<i>Toxoplasma spp</i> (ELISA)		●	7 jours	27,70€		33,24€	● Sous-Traitance	
<i>Ehrlichia canis</i> (Immuno Fluorescence)		●	7 jours	27,70€		33,24€	● Colonne	
<i>Leishmania infantum</i> (Immuno Fluorescence)		●	7 jours	27,70€		33,24€	● Accréditation: Se référer au tableau accréditation en annexe	
<i>Babesia canis</i> (Immuno Fluorescence)		●	7 jours	27,70€		33,24€		
<i>Babesia canis</i> / <i>Babesia gibsoni</i> (ELISA)		●	7 jours	106,90€		128,28€		
Parvovirus canin CPV2 (Immuno Fluorescence)		●	7 jours	27,70€		33,24€		
Herpès virus canin (Herpes virus canin CHV Acs - Immuno Fluorescence)		●	7 jours	27,70€		33,24€		
<i>Borrelia burgdorferi</i> - Lyme (Immuno Fluorescence)		●	7 jours	27,70€		33,24€		
ANALYSES TRANSFÉRÉES								
<i>Babesia gibsoni</i> (Cytologie - Coloration) (ST)		●	15 jours			Prix : nous consulter		
<i>Trypanosoma evansi</i> (Cytologie - Coloration) (ST)		●	10 jours			Prix : nous consulter		
<i>Trypanosoma evansi</i> (CATT) (ST)		●	10 jours			Prix : nous consulter		
<i>Dirofilaria immitis</i> (Cytologie - Coloration) (ST)		●	10 jours			Prix : nous consulter		
Leptospirose (microagglutination) (ST)		●	10 jours			Prix : nous consulter		
PACK «VOYAGE» OCÉANIE								
<i>Brucella canis</i> (Immuno Fluorescence)		●						
<i>Ehrlichia canis</i> (Immuno Fluorescence)		●	7 jours	48,30€		57,96€		

Suite des analyses et modalités de règlement en page suivante →





BON DE COMMANDE PETS

E-CLI-063 PETS-V3

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL 31
HAUTE-GARONNE

REPLIR IMPÉRATIVEMENT EN MAJUSCULES

Tarifs garantis jusqu'au 31/12/2024

Acte	Acc	Matrice	Délai	Prix HT	Qté	Prix TTC
PACK «VOYAGE» PACIFIQUE SUD						
<i>Brucella canis</i> (Immuno Fluorescence)		●				
<i>Ehrlichia canis</i> (Immuno Fluorescence)		●				
<i>Leishmania infantum</i> (Immuno Fluorescence)		●	7 jours	196,00€		235,20€
<i>Babesia canis</i> (Immuno Fluorescence)		●				
<i>Babesia gibsoni</i> / <i>Babesia canis</i> (ELISA)		●				
PACK «VOYAGE» AUSTRALIE						
Leishmaniose (Immuno Fluorescence)		●				
Ehrlichiose (Immuno Fluorescence)		●	7 jours	72,40€		86,88€
<i>Brucella canis</i> (Séro agglutination)		●				
PACK «VOYAGE» AFRIQUE						
<i>Brucella canis</i> (Séro agglutination)		●				
<i>Leishmania infantum</i> (Immuno Fluorescence)		●				
<i>Babesia Gibsoni</i> / <i>Babesia Canis</i> (ELISA)		●				
<i>Babesia Gibsoni</i> (Cytologie - Coloration)(ST)		●	10 jours	333,30€		399,96€
<i>Trypanosoma Evansi</i> (Cytologie - Coloration) (ST)		●				
<i>Trypanosoma Evansi</i> (CATT) (ST)		●				
<i>Dirofilaria Immitis</i> (Microfiltration) (ST)		●				
CHATS						
RAGE 93€ TTC FORMULAIRE À TÉLÉCHARGER SUR NOTRE SITE INTERNET (CF. AC N°25)						
Toxoplasmose spp (ELISA)		●	7 jours			Prix : nous consulter
ANALYSES TRANSFÉRÉES						
<i>Trypanosoma evansi</i> (Cytologie - Coloration) (ST)		●	10 jours			Prix : nous consulter
<i>Trypanosoma evansi</i> (CATT) (ST)		●	10 jours			Prix : nous consulter
<i>Dirofilaria immitis</i> (Microfiltration) (ST)		●	10 jours			Prix : nous consulter
NAC						
RAGE 99€ TTC FORMULAIRE À TÉLÉCHARGER SUR NOTRE SITE INTERNET (CF. AC N°25)						
<i>Dirofilaria immitis</i> (Microfiltration) (ST)		●	10 jours			Prix : nous consulter

● Sérum
● Sang EDTA

[A] Agrément ministériel / Agrément Européen

ST Sous-Traitance

Acc Colonne
Accréditation: Se référer au tableau accréditation en annexe

Le LD31EVA est accrédité COFRAC.
Portée N° 1-1104 disponible sur www.cofrac.fr

MONTANT (PRIX TTC INCLUANT UNE TVA DE 20%)

Modalités de transport: Chronopost J+1 poids max 1 Kilo Demande à envoyer à LD31@CD31.FR

16,00€

Total des analyses

€

Elimination des déchets

€

Total TTC [= Chronopost (si demandé) + analyses + déchets (si nécessaire)]

€

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Si votre commande est inférieure à 15,00€ TTC:

- Chèque joint à l'ordre de: Laboratoire départemental 31
Nom du payeur (si différent du propriétaire):

Pour tout total supérieur ou égal à 15,00€ TTC:

- Chèque joint à l'ordre de: Laboratoire départemental 31
Nom du payeur (si différent du propriétaire):

- Carte Bancaire (Extranet) - Un identifiant et un mot de passe vous seront envoyés par mail lors de l'enregistrement de votre dossier.

Virement IBAN: FR76 1007 1310 0000 0020 0235 236 BIC: TRPUFRP1 DOMICILIATION:TPTTOULOUSE (merci de nous envoyer une preuve de virement par mail)

Facturation au cabinet vétérinaire (Facturation réalisée après la réception du paiement)

Facturation au propriétaire de l'animal (merci d'informer le propriétaire de la facturation par le LD31EVA)

★ ATTENTION LES REGLEMENTS EN ESPECE NE SONT PAS ACCEPTÉS ★

CONDITION GÉNÉRALES DE VENTES

J'accepte les conditions générales de vente

J'autorise le LD31 EVA à me contacter par mail pour le suivi de mon dossier
(Envoi de résultats, demandes ou analyses complémentaires, satisfaction...)



N°	Matrice / Objet	Paramètre	Libellé méthode sur la Portée	Numéro
1	Sérum individuel Mélange de sérums	Génome du virus de la Diarrhée Virale Bovine (BVD)	- kit d'Extraction : ADIAMAG de BIO-X de Bio-X Diagnostics - ADIAGENE - kit PCR : ADIAVET BVDV Real Time de Bio-X Diagnostics - ADIAGENE - Mode opératoire : I-BMA-001	PORT-21-0094
2	Cartilage auriculaire	Antigène du virus de la diarrhée virale bovine (BVD)	Notice fournisseur Idexx BVDV Ag/ Serum plus	PORT-21-0047
3	Sérum individuel	Antigène du virus de la diarrhée virale bovine (BVD)	Notice fournisseur Idexx BVDV Ag/ Serum plus	PORT-21-0046
4	Sérum individuel	Anticorps dirigés contre le virus de la diarrhée virale bovine (BVD)	Notice fournisseur ID Vet (ID screen BVD p80 Antibody Competition)	PORT-21-0045
5	Sérum individuel	Hypoderma bovis et hypoderma lineatum	Notice fournisseur ID Vet (ID screen Hypodermosis indirect)	PORT-21-0044
6	Cartilage auriculaire	Génome de la Diarrhée Virale Bovine (BVD)	Méthode interne : Kit d'extraction : ADIAPURE TLB (Bio-XDiagnostics) Kit d'amplification : ADIAVET BVD Real Time (Bio- XDiagnostics) Mode opératoire : I-BMV-057	PORT-19-0041
7	Sang	Génome du virus de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) Génotype BTv4	Méthode interne : Kit d'extraction : ADIAMAG (BioX Dagnostics) Kit d'amplification : ADIAVET BTv Type 4 Real time (BioX Dagnostics) Mode opératoire : I-BMV-059	PORT-19-0040
8	Sang	Génome du virus de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) Génotype BTv8	Méthode interne : Kit d'extraction : ADIAMAG (BioX Dagnostics) Kit d'amplification : ADIAVET BTv Type 8 Real time (BioX Dagnostics) Mode opératoire : I-BMV-059	PORT-19-0039

N°	Matrice / Objet	Paramètre	Libellé méthode sur la Portée	Numéro
9	Sang	Génome du virus de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) Tout génotype	Méthode interne Kit d'extraction : ADIAMAG (BioX Dagnostics) Kit d'amplification : ADIAVET BTV Real time (BioX Dagnostics)	PORT-19-0038
10	Mélange de Sérums	Anticorps dirigés contre le virus de la maladie d'Aujeszky (anticorps anti-gB)	Notice fournisseur ID Vet (ID Screen Aujeszky gB Compétition)	PORT-18-1264
11	Mélange de Sérums	Anticorps dirigés contre le virus de la leucose bovine enzootique	Notice fournisseur IDEXX (IDEXX Leukosis Serum Sreening Ab Test)	PORT-18-1262
12	Sérum individuel	Anticorps dirigés contre Brucella (abortus, suis, melitensis) brucellose	Notice fournisseur IDEXX (IDEXX Brucellosis Serum Ab test)	PORT-18-0035
13	Sérum individuel	Anticorps dirigés contre les orthomyxovirus (influenzavirus) aviaires de type A de sous types H5 et	NF U 47-036-1	PORT-18-0034
14	Environnement des productions animales	Tout sérover ou sérovar(s) spécifié(s) de salmonelles (mobiles)	Variante de la NF U 47-100 - Arrêté du 24/04/2013	PORT-18-0016
15	Prélèvements d'équidés	Taylorella equigenitalis	NF U 47-108	PORT-18-0015
16	Mammifères	Mycobactéries du complexe Mycobacterium tuberculosis	NF U 47-104	PORT-18-0014
17	Environnement des productions animales	Tout sérovar ou sérovar(s) spécifié(s) de salmonelles	NF U 47-100	PORT-18-0013

N°	Matrice / Objet	Paramètre	Libellé méthode sur la Portée	Numéro
18	Ecouvillons	Génomme du virus Influenza (gène sous-type H5-H7) espèces aviaires	Kit d'extraction : NucleoMag Tissue (Macherey Nagel) Kit d'amplification : ADIAVET AIV H5-H7 Real Time (ADIAVET)	PORT-18-0009
19	Ecouvillons	Génomme du virus de l'Influenza de type A (gène M) espèces aviaires	Kit d'extraction : NucleoMag Tissue (Macherey Nagel) Kit d'amplification : ADIAVET AIV Real Time (ADIAVET)	PORT-18-0006
20	Ecouvillons	Génomme de Taylorella equigenitalis et Taylorella asinigenitalis	Kit d'amplification : AdiaVet TM CEMO Taylorella Real Time (ADIAVET)	PORT-18-0004
21	Nœuds lymphatiques	Détection du génome des mycobactéries du complexe Mycobacterium tuberculosis	Kit d'extraction : MagVet TM Universal Isolation kit (ThermoFisher Scientifics) Kit d'amplification : VetMax Mycobactérium tuberculosis Complex Kit (ThermoFisher Scientifics)	PORT-18-0003
22	Prélèvements génitaux d'équidés	Taylorella equigenitalis presomptif	NF U 47-110	PORT-16-1819
23	Prélèvements d'animaux domestiques et sauvages	Brucella spp autres que B.ovis et B.canis	NF U 47-105	PORT-16-1561
24	Sérum individuel	Anticorps contre la maladie de NEWCASTLE (paramyxovirus aviaire type 1)	NF U 47-011	PORT-16-1544

N°	Matrice / Objet	Paramètre	Libellé méthode sur la Portée	Numéro
25	Bovins, caprins, ovins	Dépistage par tests rapides des encéphalopathies spongiformes transmissibles	Notice d'utilisation du fabricant (IDEXX)	PORT-16-1538
26	Sérum individuel	Anticorps dirigés contre Brucella (abortus, suis, melitensis)	NF U 47-004	PORT-16-1537
27	Sérum individuel	Anticorps dirigés contre Brucella ovis	NF U 47-008	PORT-16-1530
28	Sérums	Anticorps dirigés contre le virus de la rage	Manuel de l'OIE chapitre 2-1-17	PORT-16-1529
29	Sérum individuel	Anticorps dirigés contre le virus Visna Maedi	Méthode interne 06-41199 (fournisseur IDEXX)	PORT-16-1506
30	Sérum individuel	Anticorps dirigés contre le virus de la rhinotrachéite infectieuse bovine (anticorps anti gB)	Notice fournisseur IDEXX (IDEXX IBR gB Blocking Ab Test)	PORT-16-1505
31	Sérum individuel	Anticorps dirigés contre le virus de la diarrhée virale bovine (BVD)	Méthode interne 06-00645 (fournisseur IDEXX)	PORT-16-1498
32	Sérum individuel	Anticorps dirigés contre Brucella (abortus, suis, melitensis)	NF U 47-003	PORT-16-1441
33	Sérum individuel	Anticorps contre la Salmonellose à S.Abortus ovis	NF U 47-014	PORT-16-1440
34	Sérum individuel	Anticorps dirigés contre le virus de la rhinotrachéite infectieuse bovine (anticorps totaux)	Notice fournisseur IDEXX (IDEXX IBR Individual Ab Test)	PORT-16-1413

N°	Matrice / Objet	Paramètre	Libellé méthode sur la Portée	Numéro
35	Sérum individuel	Anticorps dirigés contre le virus de la maladie d'Aujeszky (anticorps gB)	Notice fournisseur ID Vet (ID Screen Aujeszky gB Compétition)	PORT-16-1406
36	Sérum individuel	Anticorps dirigés contre le virus de la leucose bovine enzootique	Notice fournisseur IDEXX (IDEXX Leukosis Serum Screening Ab Test)	PORT-16-1405
37	Sérum individuel	Anticorps dirigés contre Mycobactérium avium subsp paratuberculosis (Paratuberculose)	Méthode interne PARAS (fournisseur ID VET)	PORT-16-1389
38	Mélange de Sérums	Anticorps dirigés contre le virus de la rhinotrachéite infectieuse bovine (anticorps totaux)	Notice fournisseur Idexx (IDEXX IBR Pool Ab Test)	PORT-16-1382
39	Sérum individuel	Anticorps dirigés contre le virus de la fièvre catarrhale ovine	Notice fournisseur ID Vet (ID Screen Bluetongue Competition)	PORT-16-1381

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Horaires du LD31EVA	<p>Les horaires du Laboratoire sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture : du Lundi au Jeudi : 8h30 à 17h30 sans interruption et le vendredi de 8h30 à 17h00 sans interruption - Collecte/prélèvement des échantillons : de 6h30-17h. - Audit Hygiène et Formations : de 7h- 19h.
Service d'astreinte	<p>En cas d'urgence sanitaire, le LD31EVA dispose d'un service d'astreinte lui permettant de mobiliser rapidement ses techniciens pour faire face à des situations nécessitant une réactivité immédiate. Celles-ci seront alors facturées avec majoration du forfait d'astreinte.</p> <p>Les numéros de téléphone d'urgence sont communiqués à la préfecture et aux principaux services de l'Etat.</p>
Proposition de prestations	<p>Le Conseil départemental de la Haute-Garonne/LD31EVA s'engage à répondre à la demande du client et à proposer une prestation qui présente les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyses réalisées, prélèvement ou collecte (si demandé par le client) - flaconnage (si demandé par le client) - frais de transport (dans certains cas) - référence des méthodes et techniques analytiques, - accréditation ou non, et agréments sur les différents domaines d'analyse concernés par la demande client, - prix (en euros HT sauf si mention contraire), délai d'analyses, - conditions d'acheminement des échantillons, - sous-traitance (si nécessaire), - durée de la validité de la proposition, - plan d'autocontrôles (proposé par le LD31EVA et suivi par l'établissement permettant une meilleure rotation et incluant l'analyse des risques faite avec le client) - conditions générales de vente. <p>La proposition est personnalisée au client et peut également contenir d'autres éléments spécifiques nécessaires et correspondants à la demande. Elle doit être signée des deux parties. Le laboratoire se réserve le droit de refuser une demande.</p>
Reconduction	<p>Les propositions établies par le LD31EVA sont reconductibles de plusieurs façons:</p> <p>Reconduction tacite : ce contrat est tacitement reconductible à la date d'anniversaire (date de signature du contrat). La reconduction est réalisée annuellement. Si le client ou le LD31EVA ne souhaite pas reconduire ce contrat, la demande de résiliation doit être effectuée par courrier recommandé avec accusé de réception dans un délai minimum de 2 mois entre la réception du courrier et la date d'échéance du contrat en cours. Reconduction expresse : ce contrat est expressément reconductible, le client ou le LD31EVA doit adresser la demande de reconduction par courrier recommandé avec accusé de réception ou email. Le client ou le LD31EVA peut dénoncer cette reconduction dans les 15 jours suivant la réception du courrier de reconduction. Dans le cas de la reconduction expresse, silence vaut acceptation.</p> <p>Dans les deux cas de tacite et expresse reconduction, tous les ans, le contrat reconduit peut voir les éléments le composant être modifiés (tarifs, méthodes, ...), le LD31EVA s'engage à informer le client de toutes modifications liés à son contrat par courrier ou email.</p>

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

	<p>Contrat sans reconduction : le client et le LD31EVA s'engagent sur des prestations ponctuelles et n'étant reconduits que dans des cas exceptionnels.</p> <p>Contrat à durée pluriannuelle : ce contrat engage le client et le LD31EVA sur plusieurs années, avec des tarifs qui peuvent être garantis fixes. Sa reconduction sera réalisée à son échéance si le client et le LD31EVA le souhaitent.</p>
Modalités de prélèvements et de collecte	<p>Le technicien du LD31EVA chargé du prélèvement fixera à la semaine -1 le jour exact du prélèvement.</p> <p>Un planning est établi mensuellement pour les prélèvements et les collectes de denrées alimentaires et de surfaces ; le jour de passage est défini aléatoirement.</p> <p>Le respect des bonnes pratiques d'Hygiène et de Sécurité est pris en compte par les agents préleveurs (tenue vestimentaire et utilisation de matériel stérile si nécessaire).</p> <p>Pour les prélèvements nécessitant l'utilisation d'un groupe électrogène embarqué à bord d'un véhicule, il sera nécessaire de prévoir soit des accès aménagés soit l'intervention d'un deuxième technicien, ou l'aide d'une personne représentant le client, le jour des visites. Le coût d'un deuxième technicien du laboratoire serait imputé au poste prélèvement dans les conditions définies pour ce poste.</p> <p>Pour toute dégradation ou vol d'appareil mis à disposition sur le site du client, le LD31EVA facturera les frais de réparation et/ou de remplacement au client.</p> <p>Le LD31EVA met à disposition sur la demande du client des notices explicatives pour la réalisation des prélèvements dans les bonnes conditions.</p>
Flaconnage	<p>Le flaconnage est facturé au client sauf si le devis mentionne le contraire. Les frais d'expédition du flaconnage ne sont pas inclus dans cette proposition sauf si mentionnés. Le coût de flaconnage inclut les frais d'achat, de recyclage ou d'élimination des flacons.</p> <p>A la demande du client, le LD31EVA lui indiquera le nombre et type de flacons et d'échantillon nécessaires pour les prestations objet du présent contrat, s'ils ne sont pas mentionnés sur le devis.</p>
Méthodes analytiques	<p>Les modalités de pré-stockage s'effectuent selon les normes en vigueur, sauf demande spécifique du client.</p> <p>Plusieurs méthodes analytiques peuvent être proposées pour une même prestation, si aucune méthode n'est spécifiée dans la demande et/ou la commande du client, le LD31EVA propose et/ou réalisera par défaut les méthodes permettant de répondre au mieux aux besoins du client.</p> <p>Dans le cas où l'échantillon arrive sans demande spécifique, les méthodes analytiques et prix appliqués sont mentionnés dans le catalogue de prestations de l'année en cours disponible sur demande du client ou sur la proposition tarifaire réalisée par le LD31EVA.</p> <p>D'autre part, le laboratoire se réserve le droit d'utiliser des méthodes d'analyses équivalentes à celles proposées au client (accréditation y compris)</p>
Délai	<p>Le délai d'envoi des résultats d'analyse est le délai calculé entre le jour de réception de l'échantillon et / ou de la demande complète et le jour d'envoi des résultats.</p> <p>Ce délai d'analyses est spécifié sur la proposition du LD31EVA ou précisé au client lors de sa demande d'analyse. Le délai mentionné correspond à un délai maximum en jours ouvrés. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans l'envoi des résultats ne pourra donner lieu au profit de l'acheteur à des dommages et intérêts ou à l'annulation de la commande. En cas de livraison considérée non-conforme par le client, ce dernier devra confirmer des réserves par écrit dans les cinq jours ouvrés suivant la réception des résultats, par courrier recommandé et AR.</p>

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

<p>Rendu de résultats</p>	<p>Les rapports d'analyses sont envoyés par courrier. A la demande du client, le LD31EVA peut utiliser d'autres modalités de transfert des rapports d'analyses.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si le client souhaite un envoi automatique par mail, il en fait la demande auprès du LD31EVA afin que nous établissions une convention de preuve qui valide cet envoi (attention : chaque échantillon correspondra à un e-mail). - Si le client souhaite la consultation via accès Extranet, il en fait la demande auprès du LD31EVA afin que nous établissions une convention de preuve qui valide cet accès. Cet accès est sécurisé via un identifiant et un mot de passe. Le client veille à garder ces identifiants en sécurité et prévient le LD31EVA de tout changement de situation. <p>Les résultats font l'objet d'un rapport d'analyses qui selon les types d'analyses incluent une déclaration de conformité et/ou une interprétation des résultats. Dans le cas de résultats non conformes pouvant porter atteinte à la santé publique, le responsable technique vous informe de manière urgente (par téléphone, télécopie ou mail) et les résultats peuvent être envoyés aux autorités compétentes.</p>
	<p>Le laboratoire peut reporter sur les rapports d'analyses des critères fournis par des référentiels (réglementation ministérielles, préfectorales...) ou des références particulières demandées par le client. Si les référentiels ne font aucune mention quant à la prise en compte des incertitudes dans leur spécification, les clients doivent préciser au LD31EVA s'ils souhaitent que les incertitudes, accompagnant les résultats d'analyses, figurent sur les rapports d'analyses. En l'absence de ces indications, le LD31EVA ne tiendra pas compte des incertitudes pour effectuer ses déclarations de conformité ou non-conformité.</p> <p>Les données qui ont permis d'établir le rapport d'essai ainsi que les documents d'accompagnement des prélèvements (DAP, Feuilles Navettes...) et les documents de traçabilité sont conservés par le LD31EVA selon les règles définies par le système de management de la qualité relative aux conditions d'archivage et reprenant les exigences ministérielles. Les rapports d'analyses sont signés par signature manuscrite numérisée.</p> <p>La reproduction d'un rapport du LD31EVA n'est autorisée que sous la forme d'un fac-similé intégral. Pour d'autres formats de reproduction des résultats, Merci de nous consulter. Dans le cas où une tierce personne serait rattachée à la demande (exemple: autorité sanitaire, prescripteur, gestionnaire...), le client autorise le LD31EVA à transmettre les résultats à celle-ci.</p>
<p>Accréditation</p>	<p>Le LD31EVA est accrédité COFRAC pour de nombreux programmes (cf. annexes techniques disponibles sur le site www.cofrac.fr). De façon générale, un rapport à en-tête COFRAC contient au moins une analyse accréditée COFRAC. Toute analyse couverte par une accréditation COFRAC est mentionnée sur la proposition de prestation par un « C » dans la colonne correspondante. Les paramètres accrédités peuvent être rendus occasionnellement hors accréditation, l'accréditation n'est alors pas mentionnée sur le rapport d'essai, et un commentaire en explique la cause dans le rapport.</p> <p>Il est interdit au client de reproduire la marque d'accréditation du LD31EVA sur aucun support.</p>
<p>Sous-traitance</p>	<p>Il est possible que des circonstances imprévues nous obligent à apporter des modifications au contenu de notre offre (panne d'appareil...). Généralement cela peut correspondre au recours à la sous-traitance et/ou à un changement de méthode d'analyse. La signature du présent document, votre bon pour accord ou bien l'émission d'un bon de commande s'y référant nous indique votre accord pour la sous-traitance de vos échantillons. Le LD31EVA se réserve le droit de choisir le laboratoire sous-traitant le mieux adapté pour répondre à la demande (accréditation, agrément...).</p>

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

	<p>Cas de sous-traitance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exceptionnellement : dans le cas où le LD31EVA n'est pas en mesure, de réaliser les prestations faisant partie de son domaine de compétence. - Analyses non réalisées au LD31EVA : le LD31EVA se chargera de transférer les échantillons dont les paramètres à rechercher ne sont pas réalisés en interne vers un ou plusieurs laboratoire(s) compétent(s). Ces derniers pourront, selon les exigences du client et selon ce qui est indiqué sur le présent contrat, expédier directement les rapports d'essai et la facture au client. <p>Le LD31EVA se réserve le droit de refacturer au client les frais d'expédition des échantillons ainsi que des frais de gestion de dossier si nécessaire. La liste des principaux laboratoires sélectionnés comme sous-traitants potentiels par le LD31EVA est consultable sur demande.</p>
Tarifs	<p>Les prestations du Conseil départemental de la Haute-Garonne/LD31EVA sont facturées sur la base des propositions tarifaires émises ou à défaut des tarifs en vigueur au jour de la réception des échantillons. Ils sont libellés en euros et majorés du taux de TVA en vigueur si besoin. Des éventuels frais pour traitement en urgence et mise en place de procédures particulières pourront être rajoutés, après accord préalable du client.</p> <p>Des analyses demandées en urgence, nécessitant la mise en place de procédures particulières, sont facturées avec un surcoût.</p>
Facturation	<p>La fréquence de facturation est définie par le client (ponctuelle, mensuelle....).</p> <p>Les factures et avis de paiement sont envoyés par la Pairie Départementale et sont payables comptant sous 30 jours. Aucun escompte ne sera accordé pour règlement anticipé.</p>
Cas de Force majeure	<p>La responsabilité du Conseil départemental de la Haute-Garonne/LD31EVA ne pourra pas être mise en cause si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.</p>
Tribunal compétent	<p>Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.</p> <p>À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal Administratif de Toulouse.</p>
Conseil	<p>Le LD31EVA est présent pour vous guider en cas de résultats non satisfaisants afin de vous aider à mettre en place le plan d'action adéquat.</p> <p>Le LD31EVA peut vous informer sur les réglementations en vigueur. N'hésitez pas à nous contacter.</p>
Réclamation	<p>Si vous souhaitez adresser une réclamation au LD31EVA, vous pouvez l'adresser à votre interlocuteur habituel ou au service Qualité-Sécurité. Le processus de traitement des réclamations peut vous être transmis sur demande.</p>
Confidentialité & Impartialité	<p>Le LD31EVA s'engage à réaliser les missions que vous lui confierez en toute impartialité, dans le respect de la déontologie professionnelle, et à conserver confidentielle toute information à ce sujet (sauf cadre réglementaire spécifique dont vous serez avisé préalablement).</p>

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Conditions d'acceptabilité des échantillons d'air :

le LD31EVA se réserve le droit de refuser des échantillons ou d'enlever l'accréditation sur certains résultats dans les cas suivants : si les échantillons ne sont pas revenus au laboratoire dans leur conditionnement initial, si la cartouche benzène a subi une perte de masse de plus de 20%, si le temps d'acheminement non réfrigéré dépasse les 48h.

Si ce n'est pas le LD31EVA qui prélève ou collecte les échantillons, sa responsabilité prendra effet à partir du moment où l'acceptabilité de l'échantillon a été validée.

« Paquet hygiène »

Afin de répondre aux exigences du « Paquet hygiène », les autocontrôles alimentaires visent à rechercher 2 types de germes :

- les critères dits de sécurité et les critères dits d'hygiène définis par le règlement européen (CE) n°2073/2005 modifié.

Recherche d' Escherichia coli O157

Selon la note de service DGAL/SDSSA/N2012-8181 du 13/08/12 la recherche d' Escherichia coli O157 s'effectue sur un mélange de 5 échantillons (n=1 ; recherche dans 25g) en modifiant le jour d'échantillonnage chaque semaine de façon à couvrir chaque jour de la semaine.

=> Un résultat non satisfaisant peut avoir un impact sur la santé publique et il est de la responsabilité de l'exploitant de prendre les mesures qui s'imposent (retrait/rappel des lots défectueux, information des fournisseurs si nécessaire, information et collaboration avec les services de l'Etat en charge de la sécurité sanitaire).

En cas de dénombrement de légionella (species et/ou pneumophila), le LD31EVA s'engage à vous communiquer par téléphone et par fax, les résultats dès leur obtention (lectures provisoires à 3,5 ;.....jusqu'à 10 jours. Lecture définitive à 10 jours). L'objectif cible est de maintenir une concentration en Legionella pneumophila inférieure à 1000 UFC/L.

Au niveau des établissements de santé : au niveau des points d'usage accessibles à des patients à risque identifiés par le comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN), la concentration en Legionella pneumophila doit être inférieure au seuil de détection (50 UFC/L).

Au niveau de bains à remous (SPAS) : les Legionella pneumophila ne doivent pas être détectées. (Circulaire du 27 juillet 2010)

En cas de résultat positif de légionella (supérieur à 1 000 UFC/L), le LD31EVA conserve les souches de légionella isolées (species et/ou pneumophila) pendant 3 mois au congélateur à une température comprise entre -24°C et -28°C sur des cryo-billes pour envoi si nécessaire au Centre National de Référence des Légionelles (CNR-L) de Lyon.

Appliquer les mesures qui doivent être prises selon la Circulaire du 22 avril 2002 et la Circulaire du 28 octobre 2005, si ces circulaires ne sont pas adaptés à votre situation : adopter un plan d'action visant à prévenir les risques liés aux proliférations de légionelles : Arrêté du 1er février 2010

Eaux de gâchage NF EN 1008

* Délai de remise des échantillons fixé à 15 jours maximum

* NB : L'eau potable distribuée est réputée conforme aux prescriptions de document NF EN 1008/juillet 2003.

* Les eaux usées ne sont pas acceptées.

Le laboratoire assure la conservation des échantillons en général 15 jours après analyse sauf exigences particulières.